

canadiens à l'étranger, soit 25 p. 100, le secteur des minéraux métalliques et des produits métallurgiques suivant avec 13 p. 100. La structure intra-sectorielle des investissements et la prédominance des États-Unis et de l'Europe comme destinations des investissements extérieurs du Canada tendent à démontrer que l'accès aux marchés à main-d'oeuvre bon marché n'est pas le principal facteur poussant les entreprises canadiennes à investir à l'étranger. Les stratégies intra-sectorielles d'investissement résultent peut-être davantage de la maturité acquise par les sociétés canadiennes, ou encore de la petitesse du marché canadien.¹¹

Bien que les sociétés canadiennes semblent plus enclines à investir à l'étranger et que les investissements extérieurs du Canada continuent de croître, le nombre de sociétés canadiennes qui ont investi dans un autre pays a diminué entre 1985 et 1991.¹² Résultat, la taille moyenne des investissements à l'étranger a presque doublé, passant de 34,8 millions de dollars en 1988 à 67,7 millions en 1991. Dix-sept entreprises dont les investissements dépassaient en 1991 le milliard de dollars comptaient pour près de la moitié des investissements totaux du Canada à l'étranger. Cependant, les sociétés canadiennes semblent éprouver des difficultés à rentabiliser ces gros investissements, et souvent l'investissement étranger n'a pas été profitable aux nombreux petits investisseurs canadiens qui se sont retirés depuis le milieu des années quatre-vingt, pas plus d'ailleurs qu'à certaines multinationales.¹³

Comme les investissements extérieurs du Canada augmentent plus rapidement que les investissements directs étrangers et qu'ils sont inséparables de l'évolution des sociétés canadiennes au plan de l'intégration internationale et de la compétitivité, les politiques à leur égard deviendront plus visibles et plus importantes. De plus, le taux élevé de chômage, la faible croissance, l'expansion du libre-échange et la libéralisation des règles en matière d'investissement alimenteront les inquiétudes au sujet de la délocalisation et de la concurrence déloyale sur le marché du travail. Les décideurs devront être plus sensibles au fait que les effets de l'investissement direct à l'étranger sur l'emploi demeurent mal circonscrits et que des politiques trop tranchées pourraient susciter l'opposition de différents groupes aux intérêts divergents.

¹¹ Cette hypothèse s'accorde avec l'expérience des États-Unis, où les entreprises doivent se tourner vers les marchés étrangers pour poursuivre leur expansion, même dans le plus grand marché du monde.

¹² Pour obtenir une indication approximative de la propension à investir à l'étranger, on met en relation les investissements directs du Canada à l'étranger et la capitalisation à long terme des sociétés canadiennes qui investissent. Chow, F., *op. cit.*, p. 4.6.

¹³ Chow, F., *op. cit.*, p. 4.12.